

demeurent convaincus, toutefois, que tout en travaillant à atteindre cet objectif constructif et de longue portée, les nations occidentales doivent demeurer fortes et unies dans leurs moyens de défense et leur diplomatie, afin d'empêcher toute action agressive dont elles pourraient être l'objet et afin de diminuer la tension internationale.

Le développement économique au Canada accuse un excellent progrès. L'expansion est manifeste dans chaque partie du pays. L'exploitation et l'utilisation de nos ressources naturelles progressent à grands pas, de même que nos industries et nos villes. L'emploi a atteint un niveau sans précédent. Une fois de plus, la Providence nous a favorisés de bonnes récoltes. Le commerce extérieur a connu une activité beaucoup plus considérable l'an dernier que dans les années antérieures. Les Canadiens, dans presque toutes les parties du pays, ont pu profiter des avantages de ce climat économique stimulant.

En vérité, notre expansion économique a été si rapide qu'elle a lourdement taxé nos disponibilités en fait de main-d'œuvre et de matériaux de types divers dont nous avons besoin pour exécuter les nombreux projets déjà entrepris. La course aux épargnes en vue de financer tous ces projets a provoqué une augmentation des taux d'intérêt. On a dû prévenir une expansion démesurée de l'offre de fonds afin d'enrayer les tendances inflationnistes et les programmes financiers de mon gouvernement ont parallèlement visé à entraver ces mêmes tendances.

En ces quelques derniers jours, un grave différend industriel a conduit à l'arrêt du travail sur l'un des principaux chemins de fer du Canada, en dépit d'un recours à tous les moyens normaux de conciliation. Mes ministres se sont particulièrement efforcés et s'efforcent encore d'aider les parties en cause à en arriver à un règlement à l'amiable.

La Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada a produit un rapport préliminaire dont vous prendrez connaissance bientôt.

Vous serez invités à approuver un projet de loi visant à établir un Conseil des arts, des humanités et des sciences sociales du Canada, afin de donner un nouveau stimulant au savoir et à la culture au Canada. En adoptant cette loi, vous serez invités à faire une dotation audit Conseil, afin de lui permettre de remplir sa mission avec le maximum de latitude possible.

Comme il importe que nos universités soient en mesure de répondre aux demandes croissantes qu'elles recevront d'un nombre de plus en plus grand de jeunes Canadiens, vous serez invités à approuver une autre subvention à l'intention du Conseil des arts, qui la répartira entre les universités pour les aider à financer certains de leurs projets de construction qui s'imposent. On vous demandera également d'approuver que les subventions annuelles accordées aux universités soient doublées et d'autoriser que ces subventions soient versées à la Conférence nationale des universités canadiennes pour être réparties entre les institutions reconnues de haut savoir.

Vous serez saisis d'une mesure législative destinée à réviser et à accroître le programme fédéral de subventions aux gouvernements provinciaux visant à aider à la formation technique et professionnelle.

On se propose de recommander la création d'un comité sénatorial chargé d'étudier les moyens d'améliorer l'emploi des terres à des fins agricoles en vue de contribuer d'une façon plus efficace à l'accroissement de la production agricole et des revenus de ceux qui y travaillent.

Vous serez saisis d'un projet de modification étendant la portée de la Loi sur les subventions aux municipalités en vue d'autoriser le paiement

de subventions tenant lieu de taxes à l'égard des propriétés de l'État situées dans toutes les municipalités où ces propriétés bénéficient des services municipaux ordinaires.

Un projet de modification à la Loi sur l'indemnisation des marins marchands vous sera soumis en vue d'apporter les améliorations appropriées à l'échelle des indemnités versées aux marins invalides et aux personnes à la charge des marins décédés.

Vous serez invités à étudier un projet de loi tendant à donner effet à une convention relative aux phoques à fourrure du Pacifique-Nord.

Un projet de modification à la Loi sur la Convention relative aux pêcheries du saumon sockeye, en vue d'y inclure le saumon rose, vous sera également soumis.

Vous serez saisis d'une révision de la loi concernant les drogues narcotiques à la lumière du rapport présenté par le comité sénatorial qui a enquêté sur l'usage des stupéfiants au Canada.

D'autre part, vous serez appelés à étudier un projet de loi visant au maintien de la Commission canadienne du blé à titre d'agence exclusive de vente du blé, de l'avoine et de l'orge que produisent nos provinces de l'Ouest.

Un autre projet de loi sera déposé en vue de la division du Musée national du Canada en deux musées, dont l'un deviendrait le Musée canadien d'Histoire naturelle et l'autre, le Musée canadien de l'Homme.

Vous aurez aussi à examiner une révision de la Loi sur la Commission du district fédéral.

Vous serez saisis, en outre, de modifications de détail à un certain nombre d'autres lois.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez invités à voter les crédits nécessaires à la continuation des services et des paiements prévus en vertu de l'autorité du Parlement.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes.

Je prie la divine Providence de vous guider dans vos délibérations.

MOTION PORTANT EXAMEN PLUS TARD CE JOUR

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre) propose:

Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération plus tard dans la journée.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter cette motion?

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Avant qu'elle soit adoptée, monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre si le Gouvernement songe à faire une déclaration quelconque à l'un ou l'autre moment sur la grève actuelle du chemin de fer de façon à nous permettre de discuter le sujet? A ce propos, le Gouvernement songerait-il à déposer tous les documents touchant cette question, y compris le rapport minoraire du sénateur Roebuck?

Le très hon. M. St-Laurent: Monsieur l'Orateur, puisqu'il en est question dans le discours du trône, je pense bien qu'il en sera très probablement question aussi dans le débat sur le discours du trône. Quant au dépôt de documents, je présume que tout document en la possession du ministère du

[M. l'Orateur.]